

Maurin, Éric. 2004. Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social. Paris, éditions du Seuil, coll. « La République des idées ».

Philippe Estèbe

Numéro 52, automne 2004

Le territoire, instrument providentiel de l'État social

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010599ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010599ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Estèbe, P. (2004). Compte rendu de [Maurin, Éric. 2004. Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social. Paris, éditions du Seuil, coll. « La République des idées ».] *Lien social et Politiques*, (52), 162–167.
<https://doi.org/10.7202/010599ar>

ont contribué à la formation des États et comment l'État moderne s'est développé contre les villes. Une autre conclusion qui ressort de ce chapitre est celle de la stabilité du système urbain européen (alors que la hiérarchie du système urbain étatsunien s'est redéfinie depuis les années 1950), constitué de villes de taille moyenne (qu'on peut qualifier de capitales régionales) relativement proches les unes des autres. Cette spécificité européenne est fondamentale pour les suites de l'analyse.

Les trois chapitres qui composent la deuxième partie de l'ouvrage traitent de la période contemporaine. Le troisième chapitre aborde les nouveaux paramètres de la gouvernance urbaine, dont une des variables clés est le processus d'intégration européenne, ce dernier étant favorable à la redéfinition du rôle des États et des villes. L'analyse de l'auteur nous présente un État qui demeure fort dans plusieurs pays européens, ce qui facilite la réalisation de politiques urbaines (intervention dans le domaine du logement, de l'aménagement du territoire, offre de services collectifs). En outre, les mécanismes d'eupéanisation des villes de même que la mise en place de réseaux transnationaux sont susceptibles de créer de nouvelles opportunités pour les gouvernements urbains, mais le jeu de

la concurrence peut également faire des perdants. Les transformations sociales des milieux urbains sont mises en perspective dans le quatrième chapitre, tandis que les nouvelles formes du capitalisme fortement globalisé font l'objet du cinquième chapitre.

Composée de deux chapitres, la dernière partie porte sur la recomposition politique des villes et les dynamiques d'institutionnalisation de l'action collective liées, notamment, aux réformes fonctionnelles et institutionnelles. Trois groupes d'acteurs sont particulièrement interpellés : les mouvements urbains, les élites économiques et les leaders politiques locaux. Faisant une large place à la sociologie des mouvements sociaux, l'analyse de l'auteur met l'accent sur la contribution des mobilisations sociales eu égard à la transformation récente des dispositifs de gestion de la ville, ces derniers n'étant plus strictement la prérogative des élites politiques locales et des gestionnaires urbains. Un autre groupe d'acteurs très sollicité par les nouvelles formes de gouvernance urbaine est la classe d'affaires. Pour compléter la trilogie, le dernier chapitre de cette partie se penche sur les élus et les gouvernements urbains, qui constituent, selon Le Galès, « les piliers de la formation des modes de gouvernance en Europe » (p. 373).

La principale force de cet ouvrage est de passer en revue plusieurs thèses récentes quant aux transformations économiques et sociopolitiques en cours — qu'on peut regrouper sous le thème générique de métropolisation — et à leurs impacts sur les villes. En somme, il s'agit d'un ouvrage très riche et très fouillé, à la fois sur le plan théorique et sur le plan empirique. L'auteur nous présente un portrait nuancé, mais somme toute des plus optimistes, des nouvelles opportunités offertes aux villes et aux

agglomérations urbaines par les transformations récentes de l'État. En faisant ressortir la « relative robustesse des villes européennes », Le Galès s'éloigne des analyses proposées par certains chercheurs selon qui les milieux urbains européens vivent des transformations qui les rapprochent des villes étatsuniennes. En d'autres termes, à quelques exceptions près — pensons notamment aux villes britanniques et à certaines villes industrielles du 19^e siècle —, sur le plan sociopolitique, le modèle de la ville duale sous-jacent au processus d'américanisation n'a pas encore franchi les portes des villes européennes.

Claire Poitras
INRS-Urbanisation, Culture et Société

- **Maurin, Éric. 2004. *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. Paris, éditions du Seuil, coll. « La République des idées ».**

*Une société où l'on change
souvent de trottoir*

L'ouvrage d'Éric Maurin apparaît singulièrement en phase avec ce numéro de *Lien social et Politiques* qui s'interroge sur la pertinence du territoire comme instrument de l'action publique. Éric Maurin est un pur produit de l'élitisme français, dans ce qu'il a de meilleur sans doute : polytechnicien, ingénieur, docteur en économie, chercheur au CNRS. Il n'en est pas à son premier essai : il y deux ans, dans la même collection, il publiait *L'égalité des possibles* (Maurin, 2002). Il s'agit donc d'un approfondissement de sa réflexion et de ses travaux sur la structure sociale, les inégalités et la « fluidité sociale », pour reprendre une de ses expressions favorites. Cette fois il s'attaque à la question territoriale, avec cette thèse paradoxale et stimulante : le territoire apparaît tout à la fois comme un fac-

teur, un enjeu et un accélérateur de la séparation des groupes sociaux «qui se fuient les uns les autres», avec des conséquences considérablement néfastes pour la cohésion sociale; pour autant, il ne constitue pas un bon instrument pour traiter les causes et les conséquences de la ségrégation. La thèse d'Éric Maurin tient donc dans ce balancement: ce n'est pas parce que le territoire est un enjeu social qu'il constitue nécessairement un support de l'action publique.

Éric Maurin applique, à l'appui de cette thèse, une démonstration en quatre temps: a) les groupes sociaux se fuient les uns les autres et la ségrégation socio-spatiale est une constante de la société française dite égalitaire; b) les conséquences de la ségrégation socio-spatiale sont considérables, à la fois en termes de réussite sociale et en termes de stratégies des familles; c) les politiques territorialisées appliquées depuis vingt ans, qu'elles visent à promouvoir la mixité dans les grands ensembles ou à accroître les moyens des établissements scolaires défavorisés, ont échoué; d) il faut donc tenter autre chose que l'approche territoriale et passer à une discrimination positive mieux ciblée sur les situations individuelles.

Dans l'ensemble, la démonstration est impeccable. Dans les détails, elle pêche un peu. Le diable étant dans les détails, il invite à s'y pencher de plus près.

Les groupes sociaux se fuient-ils les uns les autres?

C'est évidemment le constat à la mode, consistant à stigmatiser la sécession des uns et la relégation des autres. L'enquête emploi de l'INSEE (de 1999 à 2002) s'appuie en effet sur un échantillon tiré au sort de 100 000 logements, regroupés par unités de voisinage «aréolaires» comprenant 40 logements en milieu rural et 20 loge-

ments en milieu urbain. Elle correspond à environ 145 000 personnes interrogées. Comme Thomas Piketty (2004), Éric Maurin opère une réutilisation habile de données qui n'étaient pas construites à cet effet: l'enquête emploi de l'INSEE n'a pas pour objet de mesurer la ségrégation sociale, mais elle permet de le faire, selon l'auteur, dès lors qu'elle procède au recensement exhaustif des «voisins» dans le cadre de ces «4000 voisinages» visités par les enquêteurs. Qui plus est, l'enquête permet de mesurer des évolutions, puisqu'elle est conduite dans les mêmes termes entre 1990 et 2000. (Les techniques et la périodicité de l'enquête ont évolué à partir de 2003; voir à ce propos Givord, 2003.)

Nous n'avons pas, à l'évidence, apprécié tous les possibles offerts par l'enquête emploi de l'INSEE. Si l'on en juge par les conclusions qu'Éric Maurin en tire, ils sont nombreux, voire inépuisables, puisque l'auteur en tire trois conclusions décisives:

— Par comparaison avec une distribution géographique aléatoire des groupes sociaux dans les unités de voisinage, Éric Maurin montre que «près de la moitié des [...] 4000 voisinages [...] ne comptent quasiment aucun salarié aisé, soit trois fois plus que ce que l'on observerait si les salariés aisés étaient équitablement répartis sur le territoire» (p. 13); symétriquement, «si l'on définit comme «pauvres» les salariés au chômage ou ceux dont le salaire mensuel est parmi les 10% les plus faibles de la population [...], on constate que la majorité des ménages pauvres résident [...] dans une minorité de voisinages». Éric Maurin ajoute que ces phénomènes de concentration spatiale concernent aussi les populations étrangères. Autrement dit, les «banlieues» ne sont que le symptôme d'un processus bien plus vaste de fragmen-

tation de l'espace social (là-dessus, voir par exemple Béhar, 1995).

— Deuxième conclusion: cette structure socio-spatiale est, nous dit Éric Maurin, stable depuis 20 ans. Elle constitue donc une donnée structurelle de l'organisation sociale de l'espace. À lire comme on veut: soit la situation n'a pas empiré en 20 ans, soit la France égalitaire est un mythe qui repose sur une structure spatiale fortement inégalitaire et fragmentée. Les deux se déduisent de l'assertion de Maurin.

— Troisième conclusion, plus troublante: les groupes sociaux se fuient les uns les autres. L'enquête emploi montre, en effet, que les nouveaux arrivants dans un voisinage présentent un profil semblable à celui des familles déjà présentes dans le quartier. Comme d'autres avant lui (par exemple Prêteceille, 1993, ou Tabard et Aldehi, 1990, ou encore Jaillet, 1999), Éric Maurin insiste sur la recherche de «l'entre-soi» et celle de la qualité du voisinage comme facteur décisif des stratégies résidentielles, du moins pour ceux qui ont les moyens de choisir.

Le grand intérêt de ces trois constats est qu'ils permettent de remettre en débat le problème de la ségrégation spatiale, de son analyse et de son interprétation. D'abord, ces résultats posent des problèmes d'échelle: des unités de voisinage de 20 logements en milieu urbain sont-elles pertinentes pour juger de l'intensité de la ségrégation spatiale? Pour Éric Maurin, cela va de soi, essentiellement parce qu'il a une hypothèse sur la ségrégation, qu'il ne dévoilera que plus tard: c'est la qualité de l'environnement proche qui influe le plus sur les «possibles» individuels. Donc, étudions l'environnement proche. On peut cependant, pour le plaisir de la discussion, poser le problème des échelles: à partir de quelle échelle ter-

ritoriale (ou sociale) doit-on parler de ségrégation pour Éric Maurin ? Nous pouvons considérer que 20 logements en milieu urbain constituent une unité de voisinage extrêmement réduite, et qu'il n'est pas anormal de tomber sur des populations plutôt homogènes à cette échelle. Les indications données par Éric Maurin de la stabilité des spécialisations de voisinage sur 20 logements seraient donc plutôt encourageantes, et iraient dans le sens des travaux sur la région parisienne d'Edmond Préteceille, qui, lui, s'intéressant à une taille géographique plus large (les unités de base de l'INSEE regroupent au moins 2000 personnes), montre aussi une stabilité de la structure sociale, à l'évidence polarisée aux extrêmes, mais constituée d'une énorme majorité d'îlots qu'il nomme « moyens mélangés » (Préteceille, 2004).

D'autre part, il paraît extrêmement délicat, en matière de ségrégation spatiale, de passer d'une analyse des stocks à celle des flux, la stabilité apparente cachant de considérables courants de convection. Maurin constate une stabilité de la distribution spatiale des catégories sociales à l'échelle de l'unité de voisinage ainsi définie, mais il n'est pas immédiat de comprendre comment il peut en conclure que cette structure est le fruit de « stratégies d'évitement » générali-

sées (p. 28) dont la recherche de « l'entre soi serait le moteur ». Ici encore, l'apport de l'enquête emploi paraît discutable : la proximité sociale des nouveaux entrants et des ménages déjà présents dans les unités de voisinage ne constitue pas une preuve de la recherche de l'entre-soi. En outre, ce constat, que l'on ne remet pas en cause, ne permet pas de comprendre des phénomènes plus complexes, comme ceux mis en lumière par les travaux de Martine Berger (2004), qui fait état dans la métropole parisienne d'une vaste redistribution spatiale des ménages, dont le moteur constitue l'accession à la propriété périphérique. Berger fait état d'un double processus de *filtering out*, s'agissant de certains quartiers de banlieue populaire, et de *gentrification*, notamment pour les territoires de la couronne périurbaine ; elle montre aussi, implicitement, le formidable ressort de l'accès à la propriété. On peut, comme Maurin, le dénoncer comme procédant d'une volonté de se fuir les uns les autres. On peut aussi, avec l'école de Chicago, voir les effets d'une progression sociale qui ne s'est pas démentie et qui passe par la mobilité spatiale. Comment expliquer autrement la diminution de la population des zones urbaines sensibles depuis 1990, dès lors que le marché du logement locatif ancien (logement social de fait) est en voie d'extinction (voir Le Toqueux et Moreau, 2002) ?

Le voisinage nous fait-il du mal (ou du bien) ?

Le deuxième point de la démonstration d'Éric Maurin aborde la question des effets du voisinage sur les performances individuelles et, notamment, scolaires. Logiquement, il commence par montrer que l'homogénéité des voisinages, vraie pour les adultes, l'est aussi pour les enfants. La proportion de voisins diplômés du supérieur est de plus de 20 % plus forte pour les enfants dont les parents sont diplômés

supérieurs et elle est résiduelle chez les autres (p. 33). Cette homogénéité de voisinage a, selon Maurin, une influence considérable, à la fois sur les familles et sur les enfants. Les processus de socialisation sont bien connus et l'hypothèse de Maurin n'est donc pas surprenante. En revanche, les conclusions qu'il en tire sont plus discutables. Très schématiquement (car l'ouvrage fourmille de références passionnantes, notamment à des études nord-américaines), Maurin fait état de résultats de recherche, relatifs en particulier au fameux programme *Moving to Opportunity*, qui tendent à montrer que l'installation de familles défavorisées (afro-américaines en l'occurrence) dans des environnements résidentiels et scolaires favorisés (par exemple, des banlieues de classe moyenne blanche) entraîne des résultats positifs sur différents indicateurs : emploi, revenu, réussite scolaire. Même s'il reconnaît que ce type d'enquête comporte des biais, ne serait-ce que parce qu'elles portent sur des familles volontaires (et dont on peut inférer qu'elles disposent déjà d'un appétit d'ascension sociale), les effets du voisinage proche paraissent déterminants pour façonner les destins individuels.

On peut, ici encore, se poser la question de la portée de ces résultats. De deux manières : d'une part, on sait depuis Elton Mayo que, autant que l'environnement matériel, le sentiment d'être « choisi » constitue un puissant facteur explicatif de la progression de la productivité des travailleurs. On peut donc se demander si ne s'exerce pas, dans le cas des programmes de type *Moving to Opportunity*, un effet du même type que celui observé à l'usine Hawthorne. La force du groupe expérimental (ici, des familles noires « choisies » pour s'installer dans un environnement blanc) peut avoir des effets considérables, au-delà de la qualité de l'environnement rési-

dentiel et scolaire, par exemple, en entretenant, voire en démultipliant, un appétit d'ascension sociale déjà présent dans des familles volontaires. Cela signifierait que, plus que l'environnement, c'est le sentiment d'être important, de participer à une expérience qui expliquerait les résultats.

La deuxième interrogation surgit dès lors que l'on songe à la généralisation de ce type d'expérimentation : comme le fait remarquer Dominique Monjardet (1996), le propre de l'expérimentation sociale est qu'elle rate rarement, dans la mesure où elle dispose de conditions et de moyens exceptionnels. Autrement dit, si une expérimentation nous permet de comprendre des mécanismes sociaux ou psychologiques, elle ne renseigne pas nécessairement sur les modalités de sa propre généralisation : comment imaginer une généralisation de l'expérience *Moving to Opportunity* ?

Les politiques territoriales ont-elles échoué ?

Pour Maurin, l'affaire est entendue : pas plus les zones d'éducation prioritaire (qui apportent des moyens supplémentaires aux établissements scolaires dont le public est défavorisé) que la politique de la ville (qui cible certains quartiers en fonction de leur degré « d'exclusion »), et encore moins les politiques volontaristes visant à promouvoir la mixité par l'habitat, n'ont atteint leur but. Toutes ces politiques sont, Maurin le montre bien, conduites à grande échelle : 80 quartiers sont concernés par le dispositif « zone franche » ; près de 20 % des écoliers et des collégiens concernés par les zones d'éducation prioritaire ; plusieurs millions de personnes concernées par l'aide personnalisée au logement. Elles échouent chacune pour des raisons différentes et, au total, pour une raison commune, qui est la clé de voûte de la démonstration.

Les ZEP n'ont pas déployé suffisamment de moyens et leurs évaluations sont « décevantes » (p. 65) ; les politiques de la ville sont trop ciblées sur les quartiers d'exclusion ou bien produisent, comme c'est le cas des zones franches, des effets d'aubaine plus que du développement des quartiers prioritaires ; les politiques de mixité résidentielle sont naïves et se heurtent de toute façon à la volonté réitérée des groupes sociaux de se fuir les uns les autres ; la réforme, pertinente, de 1977 généralisant le principe des aides à la personne n'a pas, elle non plus, produit d'effet notable en termes de mixité ; au contraire, pourrait-on dire, car elle a incité, les analystes du logement social le savent bien, les ménages les plus solvables à quitter les quartiers d'habitat social. Au-delà, ces échecs signent, pour Maurin, un échec plus profond encore, celui des politiques territoriales du fait de leur nature même.

Pour Maurin, le territoire est une fausse bonne idée si l'on veut traiter des problèmes de cohésion et de mobilité sociale. Pour des raisons en apparence contradictoires, mais qui s'enchaînent logiquement : d'une part, l'approche territoriale est trop restreinte et conduit à ne saisir qu'une fraction des plus démunis ; d'autre part, elle ne permet pas de saisir les mécanismes de fuite et de classement des groupes sociaux les uns par rapport aux autres ; enfin, elle conduit nécessairement à un éparpillement des efforts, dans la mesure où, partout, on est susceptible de trouver des « territoires en difficulté », comme en témoigne l'inflation des zones d'éducation prioritaire ou de la géographie prioritaire de la politique de la ville (750 quartiers). Au total, ce n'est pas le bon outil pour conduire une politique de discrimination positive.

Alors, que faire ?

Avec de telles prémisses, on ne peut qu'être déçu de la conclusion. Et ça ne manque pas. Si le territoire n'est pas le bon instrument, que reste-t-il ? Il faut, pour Maurin (reprenant des éléments de Donzelot, Mével et Wyvekens, 2003), « miser sur l'individu » (p. 69), et cela dès le plus jeune âge. En gros, il s'agit de mettre le paquet financier et humain sur les enfants de familles pauvres dès leur plus jeune âge dans le cadre de la scolarité. Il s'agit aussi d'aider les jeunes adultes à poursuivre des études supérieures, notamment en réformant le système des bourses, de façon à agir sur les stratégies des familles en matière d'investissement scolaire et à modifier les rapports des familles avec l'école (p. 87). On reste, il faut l'avouer, un peu confondu : tout ça pour ça ? Comment ne pas être d'accord avec une perspective qui ne « mange pas de pain », d'autant plus que, chaque fois que Maurin cite un exemple anglo-saxon, il s'empresse de déclarer que de telles conditions seraient impossibles à reproduire en France. Pour citer Jean-Claude Passeron (2004), « ce n'est même pas faux ».

Personne ne songe à mettre en question le sérieux et la bonne volonté d'Éric Maurin, mais dans son ensemble, cet ouvrage apparaît plus comme un coup (d'épée dans l'eau) que comme un ensemble argumenté d'analyses et de propositions. S'il a le mérite de remettre en mémoire et en perspective diverses analyses sur le rapport entre question sociale et territoire, il n'évite pas certaines naïvetés ou portes déjà ouvertes (ce qui n'est pas grave) ; par sa radicalité même, la critique des politiques territoriales se disqualifie : l'affirmation de leur échec s'appuie sur le seul postulat qu'elles devaient provoquer de la mixité sociale au lieu de résidence et à l'école. Or l'objectif de ces politiques

n'est peut-être pas seulement de bâtir de la mixité sociale: ce peut être aussi d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers et les conditions d'enseignement dans les écoles; on pourrait donc utiliser d'autres indicateurs que celui de l'homogénéité sociale pour qualifier ces politiques; mais de cela, Éric Maurin ne se soucie pas.

Et pour cause, l'auteur est mû par la même obsession que celle qu'il pointe (de manière ironique) chez les intellectuels français, celle de la mixité sociale. Pour lui, la mixité sociale est la condition de la réussite des enfants d'origine populaire ou immigrée. Il n'en voit pas d'autre. Nous sommes tous d'accord avec ceci que le système éducatif doit être un facteur d'émancipation, ou du moins, doit permettre de nouer des relations « faibles » qui permettent de contrebalancer et d'affaiblir le poids des relations fortes, celles de la famille (Granovetter, 1973). Mais la question est complexe, et Maurin n'y répond pas: comment concevoir pour les enfants de familles pauvres un mode d'enseignement qui leur permette de prendre leurs distances avec leur milieu d'origine tout en maintenant chez les parents un désir d'investir dans les études de leur progéniture? Autrement dit, comment à la fois mettre les parents dehors et les intégrer dans le jeu scolaire? Quadrature

du cercle qui est aussi le leitmotiv des enseignants: il faut à la fois « impliquer » les parents et s'en débarrasser. Il n'existe pas de règle pour cela, tout est un art d'exécution. Et cet art d'exécution a des implications géographiques: quelles sont les localisations stratégiques des établissements, localisations telles qu'ils puissent accueillir un volume suffisamment important d'enfants défavorisés (pour pratiquer la discrimination positive), mais pas trop (pour ne pas dissuader les familles favorisées d'y scolariser leur progéniture), sans pour autant trop s'éloigner des familles défavorisées, de façon à maintenir chez elles l'appétit d'investissement scolaire? On ne peut nier qu'une amélioration des systèmes de bourses ne serait pas du luxe, pas plus qu'une attention plus grande portée aux enfants de familles pauvres dès la maternelle. Mais il faut avouer qu'Éric Maurin fait reposer son édifice égalitaire sur une bien petite pointe.

Le dernier élément de cette recension porte sur ce qui peut apparaître comme une grave lacune de l'essai de Maurin, lacune d'ailleurs paradoxale: alors qu'il insiste beaucoup sur les mouvements de fuite, il est totalement muet sur la mobilité sociale et spatiale. Or celle-ci existe, comme il le montre, et produit des phénomènes sociaux tout à fait différents du tableau d'une société figée qu'il nous dessine. Un premier indice nous en est donné par la baisse continue de la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville: en dix ans, on constate un recul moyen de 10%. Cela signifie non seulement que des ménages qui, selon le déterminisme socio-géographique de Maurin, auraient dû venir s'installer dans les logements « affectés » aux pauvres et aux immigrés ne l'ont pas fait, mais encore que nombre des ménages résidant dans la géographie prioritaire sont partis s'installer ailleurs. S'il ne

faut pas négliger les retours au pays d'origine, qui peuvent concerner par exemple jusqu'à 28 % des enfants d'ouvriers étrangers (voir à ce propos Richard et Moysan-Loisel, 2002), on ne peut que constater que les quartiers de pauvres sont à l'origine d'une mobilité géographique forte. Sans doute les ménages issus de ces quartiers vont-ils s'installer dans des voisinages que Maurin trouverait homogènes; mais est-ce la même homogénéité entre des familles locataires de logement social et des familles propriétaires d'un pavillon?

Le deuxième indice est celui-ci: malgré l'implacable logique de reproduction sociale et géographique, la mobilité sociale intergénérationnelle n'a pas disparu, loin de là. Divers travaux montrent une plus grande ouverture de la société française (par le haut et par le bas). Une étude portant spécifiquement sur le devenir d'enfants de parents étrangers (*id.*) apporte des résultats intéressants qui, s'ils ne témoignent pas d'un bouleversement social d'une génération à l'autre, corrigent fortement l'idée d'une société structurellement, géographiquement et historiquement figée dans un cloisonnement inégalitaire.

On ne peut donc que s'accorder avec le constat de Maurin, d'autant qu'il n'est pas le premier à le faire: les groupes sociaux sont géographiquement et socialement séparés. Par contre, tout le reste est contestable: l'hypothèse selon laquelle la mixité de l'environnement détermine les destins n'est pas statistiquement démontrée du fait de l'existence d'une mobilité intergénérationnelle qui reste importante; l'hypothèse selon laquelle cette structure est figée et que les groupes sociaux se fuient les uns les autres est largement démentie par les mobilités résidentielles, qui concernent aussi bien les riches que les pauvres, et par les phénomènes inverses de *gentrification* (qui prouvent bien qu'à un

moment donné des ménages appartenant à des couches supérieures s'installent dans des environnements populaires). Enfin, si elle n'est pas fausse, l'idée centrale que pour échapper à tout ça il faut investir fortement dans l'éducation des enfants de famille pauvre paraît extrêmement banale (ce qui ne la disqualifie pas) au regard des constats qui fondent l'argumentation de l'ouvrage.

Il s'agit donc d'un ouvrage intéressant pour qui veut s'exercer à décrypter l'apparente rigueur d'un raisonnement. En ce sens, nous en recommandons la lecture.

Philippe Estèbe
Acadie et
Université de Toulouse II

Bibliographie

- BEHAR, Daniel. 1995. « Banlieues-ghettos, quartiers populaires ou ville éclatée ? L'espace urbain à la lumière de la nouvelle question sociale », *Les Annales de la recherche urbaine*, 66-69, septembre-décembre.
- BERGER, Martine. 2004. *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?* 66 tableaux (texte) et 70 cartes et graphiques (cédérom). Paris, CNRS Éd., Coll. « Espaces et Milieux ».
- DONZELOT, Jacques, Catherine MÉVEL et Anne Wyvekens. 2003. *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*. Paris, Éd. du Seuil.
- GIVORD, Pauline. 2003. « Une nouvelle enquête emploi », *Économie et statistique* : 59-66. http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES362D.pdf.
- GRANOVETTER, Mark. 1973. « The strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, 78 (mai) : 1360-1380.
- JAILLET, M.-C. 1999. « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes ? », *Esprit*, novembre : 145-154.
- LE TOQUEUX, Jean-Luc, et Jacques MOREAU. 2002. « Forte progression du chômage dans les zones urbaines sensibles », *INSEE Première*, 835, mars.
- MAURIN, Éric. 2002. *L'égalité des possibles. La nouvelle société française*. Paris, Éditions du Seuil, coll. « La République des idées ».
- MONJARDET, Dominique. 1996. *Ce que fait la police*. Paris, La Découverte.
- PASSERON, Jean-Claude. 2004. Préface à l'ouvrage de Howard BECKER, *Écrire les sciences sociales*. Paris, Economica.
- PIKETTY, Thomas. 2004. *L'impact de la taille des classes et de la ségrégation sociale sur la réussite scolaire dans les écoles françaises : une estimation à partir du panel primaire 1997*. Document de travail EHESS, mai, 71 p. <http://pythie.ceprenap.ens.fr/~piketty/Papers/Piketty2004b.pdf>.
- PRÉTECEILLE, Edmond. 1993. *Mutations urbaines et politiques locales*, vol. 2, *Ségrégation sociale et budgets locaux en Île-de-France*. Paris, CSU.
- PRÉTECEILLE, Edmond. 2004. « Décrire et analyser la ségrégation sociale », dans *Les mécanismes financiers de la ségrégation*. Paris, ADEF : 9-29.
- RICHARD, Jean-Luc, et Anne MOYSAN-LOISEL. 2002. *De l'immigration étrangère parentale à la mobilité des jeunes adultes : lignées familiales et dynamiques professionnelles individuelles au début des années 1990*. Présenté aux Journées d'études du CEREQ, Rennes, 15 et 16 mai.
- TABARD, Nicole, et Isa ALDEHI. 1990. *Transformation socioprofessionnelle des communes de l'Île-de-France entre 1975 et 1982*. Paris, CREDOC.
- **BEAUCHARD, Jacques, dir. 2003. *La mosaïque territoriale. Enjeux identitaires de la décentralisation*. Paris, Éditions de l'Aube, Bibliothèque des territoires, 182 p.**

L'ouvrage dirigé par Jacques Beauchard, sociologue à l'Université Paris-XII, retrace les moments forts de trois « universités d'été » tenues dans la région Poitou-Charentes entre 2000 et 2002. Structuré en trois parties (L'ingénierie territoriale, La gouvernance locale, Les nouvelles identifications territoriales), il nous offre un vaste travail d'exploration sur les thèmes de l'identité et des espaces infra-nationaux, dans un contexte territorial français en mutation. La ligne directrice du livre se déploie en trois temps. Chacun à leur manière, la

dizaine de collaborateurs font d'abord le constat d'une France en pleine recomposition territoriale et identitaire. Autour de ce constat se dessine l'objectif général de réinventer le compromis entre la République et le territoire et de reforcer l'identité nationale française tout en respectant les identités « locales ». Le moyen d'atteindre cet objectif est double; il faut rechercher d'une part la bonne « mosaïque territoriale » et d'autre part la meilleure façon de gérer celle-ci.

Pour Jean-Yves Boulin (Université Paris-Dauphine), la recomposition territoriale et identitaire française passe par une mutation des cadres temporels et spatiaux. Pour plusieurs auteurs de cet ouvrage, cette recomposition suppose également une conception de plus en plus élastique de la centralité territoriale. Ainsi, la nouvelle centralité transactionnelle évoquée par Beauchard « ne s'inscrit pas dans un territoire, mais dans l'étendue la plus vaste, elle n'offre aucune alternative à la centralité territoriale, elle est d'une tout autre nature » (p. 11-12). Dans la même veine, tandis que Guy Baudelle (Université Rennes-2) souligne l'expansion des zones d'échange et la banalisation des migrations quotidiennes, Marie-Christine Fourny (Université Grenoble-I) note que les villes-centres sont de moins en moins des lieux de domination. Un territoire ? Ce n'est plus si simple résume Martin Vanier (Université Grenoble-I). Le défi est alors de trouver les bons territoires.

La force de cet ouvrage réside très certainement dans la variété des solutions proposées au lecteur face à cette recomposition de l'espace français. Pour former la nouvelle mosaïque, les uns pensent à des territoires précis alors que d'autres jettent un éclairage sur les liens qui les unissent. La pluralité des propositions témoigne de la difficulté de faire coïncider territoire